

L'entrepreneuriat social et questions de développement durable du territoire.

Social entrepreneurship and sustainable development issues of the territory

ED-DAOU Mohammed

Université Moulay Ismail, (Maroc)

eddaousimohamed@gmail.com

Date d'envoi 16/04/2019

Date d'acceptation 14/07/2019

Résumé : Face aux défis soulevés par le développement durable s'ajoute à cela le désengagement de l'Etat à satisfaire des besoins sociaux non couverts. Dans ce contexte, des acteurs sociaux économiques, s'interrogent sur leurs rôles et souhaitent engager des démarches volontaristes de responsabilité sociale. Cependant, ils disposent, généralement, de peu de moyens leur permettant de concrétiser leurs objectifs. L'objet de cette communication est de montrer que l'entrepreneuriat social, en tant que moyen impliqué à la résolution de problèmes sociaux, peut offrir un cadre d'analyse afin d'apporter une réponse aux défis majeurs posés par le développement durable.

Mots clés : Entrepreneuriat social; développement durable; développement territorial. Économie sociale et solidaire.

Classification JEL : L26; Q01

Abstract : Faced with the challenges raised by sustainable development, the state's disengagement from meeting unmet social needs is added to this. In this context, economic social actors are questioning their roles and want to undertake proactive social responsibility initiatives. However, they generally have few means to achieve their goals. The purpose of this paper is to show that social entrepreneurship, as a means of solving social problems, can provide a framework for analysis in order to respond to the major challenges posed by sustainable development.

Key words: Social entrepreneurship; sustainable development; territorial development; Social and solidarity economy.

JEL classification : L26; Q01

I. Introduction

Le désengagement de l'Etat dans certains secteurs s'est traduit par une croissance des besoins sociaux vitaux non couverts.

Face aux défis soulevés par le développement durable, plusieurs nations, et en leur sein plus particulièrement des ONG et autres acteurs sociaux, s'interrogent sur leurs rôles et souhaitent engager des démarches volontaristes de responsabilité sociale. Cependant ils ne disposent pas de moyens leur permettant de concrétiser leurs objectifs. Conscients de la nécessité d'adopter des démarches de développement durable, ont souhaité s'engager dans la voie de développement durable en créant des projets entrepreneuriaux forts, ambitieux, offensifs, mais surtout pérennes.

Cette voie, à son tour, conduit les organisations du secteur social à adopter des stratégies de positionnement sur de nouveaux marchés pour financer leur activité sociale en exploitant des opportunités lucratives dans leur cœur de métier, l'intervention sociale. Ce qui consiste pour eux à développer des entreprises rentables dans un autre métier, ou encore par des partenariats avec des entreprises commerciales (Alter, 2006).

Notre réflexion part du constat que les recherches qui suggèrent de véritables outils à l'attention des acteurs du développement durable sont rares. A cet effet, nous proposons de montrer que l'entrepreneuriat social, en tant que moyen privilégié de résolution des problèmes sociaux non directement pris en compte par l'État, pourrait offrir un cadre d'analyse et apporter une réponse potentielle aux défis soulevés par le développement durable.

Ce travail s'articule autour de deux axes. Dans un premier lieu, nous présentons au sein d'un cadre conceptuel et théorique la notion de l'entrepreneuriat social tout en comparant avec des concepts voisins ainsi que le concept de développement durable. Nous appréhendons ensuite dans un premier point du 2^{ème} axe le concept d'entrepreneur social, comme cadre privilégié du développement durable en positionnant l'acteur comme le précurseur de tout engagement dans ce développement. Enfin, le dernier point de cet axe sera consacré à explorer les différentes caractéristiques et de relever les défis de l'entrepreneuriat social au Maroc et ses perspectives pour sa contribution au développement durable du territoire.

II. L'entrepreneuriat social et le développement durable : cadre conceptuel et théorique.

1- L'entrepreneuriat social et notions voisines.

2-1 L'entrepreneuriat social : Pluralité des définitions

L'entrepreneuriat social à plusieurs définitions parfois contradictoires, mais la notion de « créer des projets pour le bien-être social » est toujours l'objectif central. Ainsi, une entreprise sociale se différencie d'une entreprise classique dans la mesure où elle crée de la richesse non seulement économique, mais aussi culturelle et sociale.

« Les entrepreneurs sociaux sont des individus qui proposent des solutions innovantes aux problèmes sociaux les plus cruciaux de notre société. Ils sont ambitieux, persévérants, s'attaquent à des questions sociales majeures et proposent des idées neuves capables de provoquer des changements à grande échelle. »¹ (Ashoka)². Ainsi, un entrepreneur social c'est celui qui capable de trouver des solutions innovantes aux problèmes sociaux de sa communauté, non traités par les pouvoirs publics.

Bacq et Janssen (2008) définissent l'entrepreneur social comme « un individu visionnaire, dont l'objectif premier n'est pas de faire du profit mais de créer de la valeur sociale, capable à la fois de saisir et d'exploiter les opportunités qui se présentent à lui, de rassembler les ressources nécessaires à la conduite de sa mission sociale ». C'est pour cela que « Le concept renvoie aux initiatives privées au service de l'intérêt général, adoptant une démarche innovante, inventant de nouvelles réponses aux problèmes sociaux, de nouvelles manières de mobiliser des ressources, adaptant certaines méthodes utilisées dans la sphère capitaliste afin de servir une mission sociale ». (Chaire Entrepreneuriat social de l'ESSEC, 2009). Dans ce contexte, L'OCDE ajoute que « Toute activité privée d'intérêt général organisée à partir d'une démarche entrepreneuriale et n'ayant pas comme raison principale la maximisation des profits mais la satisfaction de certains objectifs économiques et sociaux, ainsi que la capacité de mettre en place, par la production de biens et de services, des solutions innovantes aux problèmes d'exclusion et de chômage »³.

En fait, Plusieurs gouvernements, ont réduit les dépenses sur les services sociaux tels que l'éducation, la santé et le développement communautaire, ce qui a provoqué un besoin pour des activités entrepreneuriales à lever

¹Ashoka, « *Wat is a Social entrepreneur?* »,

www.ashoka.org/fellows/social_entrepreneur.cfm

² Ashoka est une ONG internationale sans but lucratif, fondée en 1980 en Inde par Bill Drayton dont l'objectif est de soutenir les solutions entrepreneuriales dans les domaines de la société.

³Cité dans LAMARCQ, L. (2007) L'entrepreneuriat social : vers un management alternatif, Mémoire réalisé dans le cadre du Master 1 Sciences de la Gestion, IAE de Lille, 2006-2007.

des fonds et intervenir. C'est ainsi que l'entrepreneuriat social renvoie au traitement des problèmes sociaux de nature complexe et la création de valeur sociale aux individus en difficulté (chômage, pauvreté, exclusion sociale etc..) sont autant d'externalités négatives causées par les activités des entreprises à but lucratif. Dans ce cadre, l'entrepreneuriat social, visant à catalyser un changement social en pourvoyant durablement aux besoins humains nécessaires, pourrait de ce fait constituer un levier fondamental au développement durable. Le but d'une entreprise sociale est « l'atteinte simultanée de rendement économique et social. »⁴.

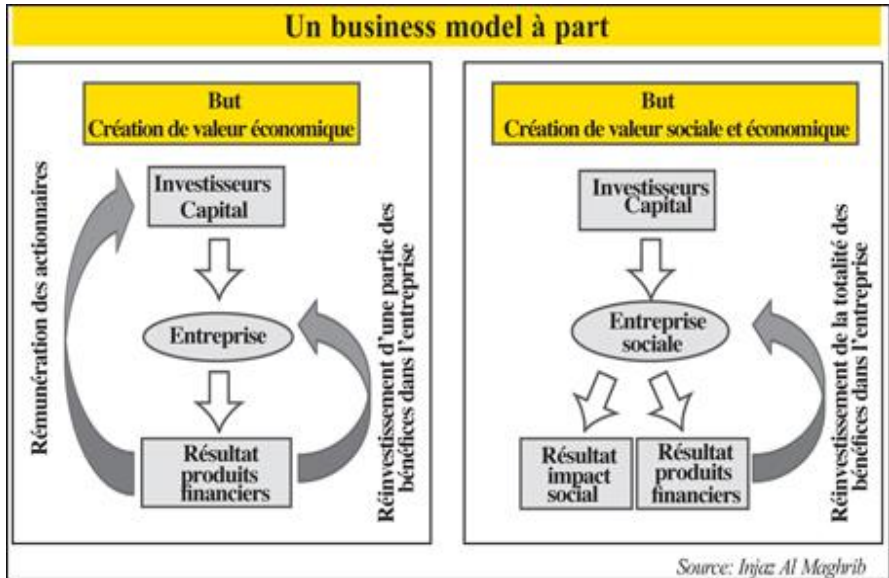
Néanmoins, bien qu'il existe une multiplicité de définitions de l'entrepreneuriat social, certaines constantes se retrouvent dans toutes les définitions à savoir : la réalisation d'une mission sociale; la volonté de générer des revenus et d'utiliser un modèle d'affaires; la volonté d'innover via une approche entrepreneuriale et la volonté de mettre en place des solutions durables.⁵ À l'inverse de l'entreprise classique dont l'objectif majeur est de maximiser ses profits, celui de l'entreprise sociale est de produire un développement social au moins égale à l'objectif économique et financier.

En fait, les pratiques des entreprises sociales sont généralement proches des principes de l'économie sociale. À l'inverse, l'entrepreneuriat social est un mouvement de pensée, et en tant que tel, difficilement compatible avec l'économie sociale. (Draperi J.F.2010).

L'encadré suivant nous permet d'avoir une idée générale sur les objectifs tracés par les deux types de l'entreprise classique et sociale

⁴Social Entreprise Canada (2016.) What is Social Enterprise? [http // www.socialentreprisecanada.ca](http://www.socialentreprisecanada.ca)

⁵Jeune Chambre de commerce de Montréal : L'entrepreneuriat social au Québec : pour un dynamisme social axé sur l'initiative 2008.



En fait, l'entrepreneuriat social a pour principale vocation, outre la création d'entreprise, la réponse à des besoins sociaux, non encore satisfaits par l'État et/ou par le secteur marchand (Thompson, 2002 ; Alvord et al, 2004). À l'encontre d'une économie marchande et capitaliste qui plaide pour la réalisation d'objectifs strictement financiers, l'entrepreneuriat social s'inscrit dans une logique de solidarité et de coopération, se donnant pour priorité la cohésion sociale. Ainsi et pour bien appréhender ce concept, il nous paraît opportun de le distinguer par rapport à d'autres notions voisines.

2-1 Entrepreneuriat social et les notions voisines :

L'entrepreneuriat social reste parfois assimilé à des notions voisines, telles que l'économie sociale et solidaire, le social business ou la responsabilité sociale de l'entreprise. Dans ce point nous continuons à clarifier le concept de l'entrepreneuriat social, tout en présentant des définitions des concepts voisins de l'entreprise sociale.

A- L'Economie Sociale et Solidaire

Selon Keyser (Dirigeant d'Ashoka France, 2007), l'entrepreneuriat social est une idée, un projet politique, comme l'était aussi l'économie sociale au moment de son émergence.

Le terme d'économie sociale et solidaire regroupe un ensemble de coopératives, mutuelles, associations, syndicats et fondations, fonctionnant sur des principes d'égalité des personnes.

Une entreprise peut avoir des activités à titre sociale ou bien soutenir des programmes sociaux sans pour autant être une entreprise sociale.

Dans sa note de janvier 2007⁶, le Collectif pour le Développement de l'Entrepreneuriat Social (CODES), un regroupement né en 2006 d'une vingtaine d'acteurs de l'entrepreneuriat social (entrepreneurs sociaux, accompagnateurs, institutionnels, ou bailleurs de fonds...) nous précise que « la notion d'entrepreneuriat social ne vient pas remplacer, concurrencer ou menacer celle d'économie sociale et solidaire » et qu'elle est au contraire « une opportunité de développement pour le secteur ».

L'entrepreneuriat social est un phénomène qui gagne rapidement de réputation au sein du monde des affaires et dans la société en général. C'est en fait un phénomène ancien mais c'est la terminologie associée qui peut apparaître comme nouvelle.

B- Le social business

Le social business est un modèle qui est tourné vers la création de bénéfices sociaux et non pas vers la maximisation du profit.

Ce concept a connu un intérêt considérable auprès des chercheurs académiques depuis les années 1990. Son usage est particulièrement répandu dans les entreprises de la nouvelle économie.

En effet, le développement des technologies d'information et de communication offre de nouvelles sources de génération de valeur qui contrastent avec les schémas classiques des entreprises commerciales et industrielles (Zott et al. 2011).

C- L'entreprise sociale et la Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE) :

L'idée de la RSE qui remonte au 20^{ème} siècle a donné naissance à l'étude des relations entre l'entreprise et son environnement, elle s'approche à d'autres notions comme développement durable, entreprise citoyenne, éthique. Il s'agit d'un ensemble des obligations de l'entreprise vis à vis à la société tout en proposant des de nouveaux modèles économiques et sociaux qui améliorent les conditions de vie de l'humanité tout en respectant les principes du développement durable (social, environnemental et économique), et «intègre l'ensemble des attentes économiques égales, éthiques et philanthropiques que peut avoir la société à l'égard d'une entreprise à un moment donné » Carroll (1979). En outre « Il n'y a donc pas de lois économiques, mais plutôt des pratiques et des institutions économiques qui, au même titre que les pratiques sociales, sont

⁶CODES (2007), La Note du Codes, N°1, Janvier 2007

diverses et peuvent être transformées et adaptées en fonction des choix de valeurs d'une société. » (Cauchy. & Gendron, 2001, p. 234).

On estime que toutes les définitions et les conceptions sont les bienvenues puisque la question fondamentale est liée à l'impact social et à comment le conjuguer avec un modèle économique viable et profitable.

L'entrepreneuriat social, visant à catalyser un changement social vers le bien-être d'une manière durable, pourrait de ce fait constituer un levier fondamental au développement durable.

2- Le développement durable : de quoi parlons-nous ?

Le développement durable est aujourd'hui un concept bien connu et qui est même nous a appris à l'école primaire à travers « l'éducation à l'environnement pour un développement durable. » Mais il reste encore trop souvent mal compris et suscite toujours des discussions notamment dans ses implications concrètes à l'échelle d'un territoire.

L'expression du développement durable a été proposée pour la première fois en 1980 par l'union mondiale de la conservation de la nature (UMCN) pour désigner un développement qui tient compte de l'environnement, de l'économie et du social cette expression a été popularisée par le rapport **Brundtland (1987)** qui énonce que «le développement durable est un développement qui permet de répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs».

Le rapport de Brundtland ajoute aussi que "deux concepts sont inhérents à cette notion: le concept de «besoins», et plus particulièrement des besoins essentiels des citoyens les plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale implique sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir"⁷. Il s'agit d'un besoin du présent qui englobe des préoccupations d'équité et de cohésion sociale, à répondre à l'exigence actuelle et à venir.

En fait, le développement durable répond aux trois piliers, « est une politique et une stratégie visant à assurer la continuité dans le temps du développement économique et social, dans le respect de l'environnement, et sans compromettre les ressources naturelles indispensables à l'activité humaine ». **L'Union Européen (2000)**.

⁷ Chapitre 2 du rapport « Notre avenir à tous »

III- l'entrepreneuriat social au Maroc pour quel développement durable ?

1- L'entrepreneuriat social, un cadre privilégié du développement durable

L'objectif de ce chapitre est de montrer dans quelle mesure l'entrepreneuriat social est susceptible de contribuer à répondre aux défis soulevés par le développement durable des territoires.

1-1 L'entrepreneuriat social au cœur du développement durable

Le mouvement de l'entrepreneuriat social s'inscrit dans un contexte récent caractérisé par de nouvelles stratégies de développement local qui donnent plus de place aux initiatives issues de la société civile. Selon **B. Lévesque**⁸, un entrepreneur social devrait répondre aux trois jeux majeurs de développement durable à savoir :

- ✓ **Enjeux Économiques**: dont l'objectif est d'utiliser des ressources dont l'usage devrait être le plus durable possible ; tout rationalisant les ressources et en limitant le gaspillage.
- ✓ **Enjeux Sociaux** Il s'agit de satisfaire les besoins de l'humanité en alimentation, logement, santé et éducation.
- ✓ **Enjeux Environnementaux** : En contribuant aux enjeux de développement durable, l'entreprise social assume sa part de responsabilité, en articulation avec les politiques publiques et en travaillant avec les acteurs du développement économique du territoire.

Dans ce contexte, une question embarrassante vient naturellement à l'esprit à savoir quelle place donnée au territoire dans le développement durable?

1-2 La place du développement territorial dans le développement durable

Le développement durable local demeure plus un slogan que l'expression d'une véritable volonté politique (**Theys J., 2002**). Au Sommet de la Terre de Rio, les autorités locales sont appelées, dans le cadre du chapitre 28 de l'Agenda 21, à mettre en place un programme d'Agenda 21 à leur échelle, intégrant les principes du développement durable, à partir d'un "mécanisme de consultation de la population".

La loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire impose l'intégration du concept de développement durable dans tout document de planification locale et fait explicitement référence

⁸Nathalie FERREIRA (2008), « Entrepreneuriat social et territoire, l'expérience des entreprises d'économie sociale en France », Paris, l'Harmattan, p. 93

à la démarche d'Agenda 21 « comme outil de mise en œuvre du développement durable. » Autrement dit, l'Agenda 21 local s'inscrit pleinement dans une dynamique territoriale par la contribution à la construction d'une culture du développement durable, tant chez les acteurs territoriaux que chez les citoyens au moment où les gouvernements se retrouvent dans l'incapacité de jouer pleinement leurs rôles et de réaliser de cet objectif, ce qui nous va amener à penser sur les préoccupations sociétales de l'entrepreneur social dans sa stratégie entrepreneuriale en vue de :

- Favoriser l'investissement dans la formation continue, la qualité des emplois et améliorer les conditions de vie et de la santé des citoyens en valorisant l'économie dite sociale;
- Combattre la pauvreté et l'exclusion sociale de son territoire;
- Renforcer la vitalité et le dynamisme du territoire dans le cadre d'une politique de développement territorial.

En fait, l'objectif majeur de développement territorial est d'aboutir à une répartition optimale des personnes et des activités dans un espace donné en intégrant les principes de durabilité et d'aboutir à la promotion d'un équilibre entre les objectifs socio-économiques et la préservation de l'environnement naturel et culturel ainsi que de la santé humaine.

2- L'entrepreneuriat social au Maroc, levier de développement durable.

2-1 L'entrepreneuriat social au Maroc : encore des ambiguïtés.

Même s'ils sont de plus en plus nombreux au Maroc. Les entrepreneurs sociaux sont à la fois des hommes d'affaires et des acteurs sociaux. Aux yeux de l'État sont soit des entreprises à but lucratif, soit des organisations d'utilité purement sociale. Il n'existe, de ce fait, aucun traitement spécial de pour cette catégorie d'entrepreneurs dont la mise en place d'un statut juridique clair pour ce profil.

En effet, les moyens des instructions de l'État ne peuvent pas répondre à tous les besoins de la société en matière d'éducation, santé et emploi. Une cause principale qui a conduit le Maroc à suivre le chemin des pays développés en favorisant la création des associations, des coopératives et des entreprises à but non lucratif. C'est dans ce contexte de besoin que l'entrepreneuriat social prend tout son sens, où il s'avère judicieux de mettre en place des stratégies réalistes en matière de développement économique et social. Cependant, il n'existe pas d'initiatives gouvernementales pour soutenir les entrepreneurs sociaux et les

organismes de soutien. Ce qui pose la question de se pencher sur les défis et les obstacles de l'entrepreneur social au Maroc.

3- L'entrepreneur social au Maroc ; contraintes et perspectives d'avenir

3-1 Des contraintes à surmonter

Au Maroc, malgré le nombre important des entrepreneurs sociaux, peu de stratégies de développement du secteur privé offrent les moyens pour soutenir le développement durable des territoires ou de stimuler de nouvelles sources d'entreprises social. En fait, les entreprises sociales marocaines continuent, à se heurter à de nombreux obstacles, qui freinent leur développement et qu'on pourrait les résumer en trois contraintes défis majeurs :

- Persistance de concurrence déloyale entre entrepreneurs sociaux causée par le manque de transparence dans les affaires et la permanence des privilèges (des passe-droits, du clientélisme etc.)
- Les obstacles relatifs à la création des entreprises au Maroc, surtout au niveau institutionnel et administratif.
- Le manque de financement, d'encadrement juridique et d'un support technique adéquat, s'ajoute aux obstacles de l'entrepreneuriat social au Maroc.

3-2 Perspectives d'avenir

Face aux obstacles majeurs que rencontrent les entrepreneurs marocains surtout au niveau réglementaire, l'appui financier, l'encadrement, l'accompagnement et la formation, ce qui suggère la mise en place d'une politique publique multidimensionnelle concertée et coordonnée, avec tous les partenaires de l'entreprise. Ainsi, il est plus essentiellement recommandé de :

- **Promouvoir et renforcer la culture de l'entrepreneuriat social au Maroc** par la sensibilisation et l'information de l'intérêt et des enjeux que présente cette forme des entreprises en collaboration avec l'université, l'entreprise et les partenaires sociaux par le biais des conférences, tables rondes, séminaires ce qui favoriseraient certainement la prise de conscience sans oublier la contribution de l'université Marocaine dans ce chantier par le lancement des modèles de formation qui traitent de l'intérêt et des enjeux que présente l'entrepreneuriat social, et la création des diplômes spécialisés dans ce domaine d'études;
- **Renforcer la politique publique d'appui à la création d'entreprise** ce qui permettrait de promouvoir l'initiative entrepreneuriale surtout au profit des jeunes entrepreneurs et bénéficier les opportunités importantes

qui existent dans ce domaine au Maroc en mettant en place des structures d'accompagnement, d'encadrement et de formation tout au long du processus entrepreneurial surtout pour les porteurs de projets qui manquent de l'expérience requise pour faire le montage de leurs projets ;

- **Mettre en place des moyens de financement adéquats** : étant donné que l'objectif principal de l'entrepreneur social est la satisfaction de besoins propres des citoyens du territoire, l'État devrait accorder à cette catégorie d'entrepreneurs. Des lignes de financement privilégiées. (crédits sans intérêts ainsi que des modalités de remboursement souples), encourager l'investissement par allègement fiscale et favoriser l'acquisition de terrain et de locaux professionnels ;
- **Créer des réseaux d'entrepreneurs sociaux** à l'instar de Réseau marocain de l'économie sociale et solidaire (REMESS) qui existe depuis 2006 dont l'objectif est de développer le commerce équitable et veiller à participer au développement de l'économie sociale et solidaire et soutenir le développement durable. permettant ainsi de créer plus de synergie afin de mieux se faire connaître et reconnaître.

Conclusion

L'entrepreneuriat social suscite un grand intérêt un peu partout dans le monde et plaide pour le bien-être social. Notre objectif de cette communication est d'apporter un éclairage sur un concept nouveau de l'entrepreneuriat mais prometteur dans le cadre d'une approche volontariste du développement durable.

La version moderne de l'entrepreneuriat social au Maroc est une version en construction et les acteurs sont en phase d'observation et d'expérimentation.

Néanmoins, le concept de l'entrepreneuriat social dans le contexte marocain ne constitue pas un vrai objet de recherche. Cependant, avec la création du Centre Marocain de l'Innovation et de l'Entrepreneuriat Social (MCISE), et avec l'intérêt et l'engagement de plusieurs chercheurs, l'entrepreneuriat social commence à avoir un nouvel essor.

Grosso modo, l'état Marocain, devrait jouer pleinement son rôle en assurant une équité de la création de cette forme d'entreprise et créant un cadre institutionnel et réglementaire clair pour encourager et impliquer l'entrepreneur social vers un développement durable du territoire.

Bibliographie

- Alter. K , (2006), Social Enterprise Models and Their Mission and Money Relationships In Social Entrepreneurship, New Models of Sustainable Change, édité par Alex Nicholls, Oxford University Press.
- Bacq. S. et Janssen.F., (2008), Définition de l'entrepreneuriat social : Revue de la littérature selon les critères géographique et thématique, Association Internationale de Recherche en Entrepreneuriat et PME, IX^{ème} CIFEPME à Louvain La-Neuve 2008.
- Carroll, A.B., (1979) "A Three Dimensional Conceptual Model of Corporate Social Performance", Academy of Management, October 1979, N° 497-505.
- CAUCHY, V. & D. et GENDRON C., 2001, Coexistence humaine et développement durable, Éd. Montmorency.
- Draperi J.F., (2010), L'entrepreneuriat social, un mouvement de pensée inscrit dans le capitalisme, ACTE 1, févr. 2010
- Ferreira N. « Entrepreneuriat social et territoire, l'expérience des entreprises d'économie sociale en France », Paris, l'Harmattan, 2008
- Gendron C et Gagnon C. Développement durable et économie sociale : convergences et articulations, Les cahiers de la CRSDD • collection recherche No 02-2011
- PACHE, A. (2009), Entrepreneuriat social, Alternatives Economiques Hors-série pratique N°38 bis, mars 2009
- Revue internationale de l'économie sociale, L'entrepreneuriat social, N° 305, July 2007
- Revue Gestion et Société N°8 décembre 2016
- Theys J., Approches territoriales du Développement Durable, condition d'une prise en compte de sa dimension sociale, Revue Développement Durable et territoires, dossier 1 /2002
- Zott C., Amit R., A., Massa L., (2011), The business model: recent developments and future research., Journal of Management, N° 37, 2011.

Webographie:

www.ashoka.org.